

Août 2004

ISSN 0823-7662 Dépôt légal



Nouvelle image pour le journal Le Beau Lieu



Vous constatez dans ce numéro qu'après 25 ans, votre journal Le Beau Lieu se donne une nouvelle image. Vous reconnaîtrez une esquisse du centre communautaire Raoul-Dandurand réalisée par un citoyen de Sainte-Pétronille, l'artiste peintre Marius Dubois. Nous profitons de l'occasion pour remercier monsieur Daniel B. Guillot, le créateur de la seule image du journal Le Beau Lieu connue à ce jour. Prochainement, les originaux de ces deux œuvres orneront les murs de la salle du conseil de la municipalité.

Votre comité du journal Le Beau Lieu

En vrac Pluies torrentielles du 17 juillet Nettoyage des cours d'eau Résumé des analyses des puits Bibliothèque La Ressource Avis public La petite histoire de Sainte-Pétronille Comité des loisirs de Sainte-Pétronille 6



Maire suppléant

Prenez note que le conseiller Marcel Laflamme jr. occupera le poste de maire suppléant pour les trois prochains mois.

Assemblée du conseil

Nous vous informons que l'assemblée du conseil se tiendra le mardi 7 septembre en raison de la Fête du travail.

Installation d'un garde-corps

Les membres du conseil ont décidé d'installer un garde-corps sur une distance d'environ 85 mètres face au 189 chemin du Bout-de-l'Île afin d'assurer la sécurité des piétons qui empruntent ce trottoir.

Nouveau panneau d'interprétation

À la suite d'une recommandation du comité d'embellissement, un panneau d'interprétation additionnel sera installé en Manoir Gourdeau. Celui-ci indiquera clairement l'année de construction, soit l'an 1652, en plus de fournir certaines informations relatives à ce bâtiment historique.

Ramassage des feuilles

À l'approche de la saison automnale, nous vous demandons de ramasser les feuilles qui s'accumulent dans les fossés afin de les



dégager. Cette action nous permettra de prévenir les débordements qui sont occasionnés par de fortes pluies et l'encombrement des fossés par les feuilles.

Pluies torrentielles du 17 juillet dernier

Après constatation des dégâts suite aux pluies torrentielles du 17 juillet dernier, la municipalité a demandé au gouvernement provincial d'être inscrite sur la liste des municipalités pouvant avoir accès à un programme d'aide du ministère de la Sécurité publique. L'arrêté ministériel a été décrété dans les jours qui ont suivi, identifiant la municipalité de Sainte-Pétronille comme étant assujettie à ce programme. Le ministère a communiqué avec une vingtaine de résidents qui ont subi des dommages causés par l'eau. Certaines



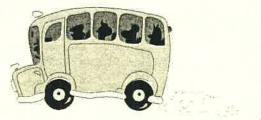
personnes ont déjà formulé des demandes dans le cadre de ce programme. Les personnes qui souhaitent s'inscrire à ce programme d'indemnisation ont jusqu'au 17 octobre 2004 pour le faire. Vous pouvez consulter le site : http://www.msp.gouv.qc.ca/ pour obtenir toutes les informations pertinentes. Si vous avez besoin d'informations additionnelles, n'hésitez pas à communiquer avec Jacques Grisé au 828-9830.

Nettoyage des cours d'eau

À la suite des orages du 17 juillet dernier, il a été constaté que certains travaux de nettoyage sont nécessaires afin de prévenir d'autres dégâts. Le conseil a donc mis sur pied un programme d'aide spécial pour le nettoyage des cours d'eau et des sédiments transportés par les fortes pluies. Un entrepreneur sera engagé par la municipalité pour faire ces travaux et celui-ci sera supervisé par messieurs Harold Noël et Marcel Laflamme jr.. Si vous désirez vous inscrire à ce programme, nous vous invitons à venir compléter le formulaire à la mairie.

C'est la rentrée!

La fin du mois d'août annonce le début de la rentrée scolaire. Ce petit mot vise à sensibiliser les automobilistes en cette période où les enfants devront circuler dans les rues du village en attente de leur autobus ou encore à leur retour à la maison le midi et en après-midi.



Août 2004

Résumé des analyses des puits

À la suite d'une campagne de vérification des puits privés de notre municipalité, 42 puits ont été analysés pour vérifier le taux de coliformes totaux et de coliformes fécaux. Cette étude a été confiée à la firme *Bodycote* de Sainte-Foy.



La norme pour les coliformes totaux est de moins de 10 bactéries par 100 millilitres. Si cette norme est dépassée, l'eau est considérée hors norme. En ce qui concerne les coliformes fécaux, l'eau ne doit pas en contenir. S'il y a présence de coliformes fécaux, l'eau est considérée non potable.

Coliformes totaux

Dans les normes		Hors normes								
0	1-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	> 80	
21	4	3	2	4	3	1	0	0	4	
(50 %)	(9,5 %)	(7,1 %)	(4.8 %)	(9.5 %)	(7.1 %)	(2.5 %)			(9.5 %)	

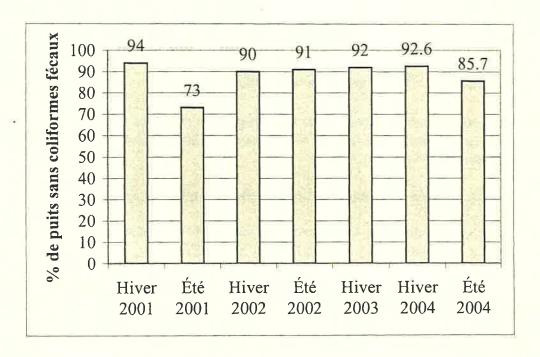
Coliformes fécaux

Dans les normes	Hors normes (non potable)									
0 .	1-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31-35	36-40	> 40	
36	5	0	0	0	0	0	0	0	1	
(85.7 %)	(11,8 %)								(2.5 %)	

Bactéries atypiques

0	1-25	26-50	51-75	76-100	101-125	126-150	151-175	176-200	> 200
8	9	3	1	0	0	0	0	0	21
(19 %)	(21.4 %)	(7,1 %)	(2.5 %)					n. U	(50 %)

Comparaisons



Bibliothèque La Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'août

Thérèse, de Pierre Caron
Les survivantes
La lionne blanche, de Henning Mankel
La salle des meurtres, de P.D. James
Ensemble, c'est tout, d'Anna Gavalda
Une chance de trop, de Harlan Coben
Les amitiés absolues, de John LeCarré



Nouveautés du côté des revues

À votre prochaine visite, jetez un coup d'œil au rayon des périodiques. La bibliothèque reçoit de nouveaux abonnements de revues dans plusieurs domaines qui sauront vous intéresser.

Informatisation

Les petits problèmes liés à l'informatisation de notre service de prêt s'estompent graduellement et l'équipe maîtrise de mieux en mieux le logiciel. Nous tenons à remercier nos usagers de leur patience et de leur compréhension pendant cette période d'apprentissage et de rodage. Votre collaboration est très appréciée.

Rappel: Le marché aux puces du 5 septembre

Le dimanche 5 septembre prochain, la bibliothèque organise un marché aux puces sur la place du Centre communautaire Raoul-Dandurand. Si vous souhaitez en profiter pour vendre vos petits surplus et objets divers, contactez nous au 828-2631 pour réserver une table. Vous pouvez aussi le faire en vous présentant à la bibliothèque aux heures d'ouverture habituelles. Les tables seront louées pour la journée au coût de 10 \$ au profit de la bibliothèque. Il reste encore quelques tables disponibles.

Gilles Gallichan Pour l'équipe des bénévoles de la bibliothèque La Ressource

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné que :

Une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par madame Line Bussière (lots # 46-25P et 46-28) 77 ½ avenue d'Orléans, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-2/S-2.

Cette demande a pour but de réduire la marge avant de 15 mètres à 13.75 mètres.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 7 septembre 2004 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 17^{ième} jour d'août deux mille quatre.

Gaston Lebel, secrétaire-trésorier

La petite histoire de Sainte-Pétronille

Une maison d'été dans la rue Gagnon

Au début du XXe siècle, la paroisse de Sainte-Pétronille de Beaulieu ne comptait que cinq rues secondaires. Elles étaient toutes situées dans la pointe du Bout de l'Île. Parmi celles-ci, il y avait « un chemin ou route conduisant au fleuve Saint-Laurent » tel que mentionné dans les contrats notariés concernant cette maison et ce, jusqu'à ce qu'elle prenne le nom de rue Gagnon.

Ce nom sera officialisé au printemps de 1978 en vertu des « Règlements de la Municipalité du Village de Beaulieu » par le règlement numéro 94. On y apprend aussi que la municipalité avait alors fait paver la rue, ériger des trottoirs, pourvu à l'éclairage ainsi qu'au numérotage des résidences riveraines de cette rue. Il en avait été de même pour les rues Laflamme et du Quai.



Dans la rue Gagnon existait aussi une voie de communication qui permettait de se rendre à un quai situé dans l'Anse à Petit. Recensé en l'année 1831, monsieur Pierre Plante y exerce alors le métier de traversier qu'il exercera pendant plusieurs années. Le quai disparaîtra après la venue du quai actuel datant de 1855.

Pour la commodité des voyageurs, il y avait à l'angle des rues du Quai et Gagnon la maison du Passage. L'on y retrouvait aussi à partir de là, des écuries installées du côté sud de la rue Gagnon. Les cultivateurs de l'île, après avoir transporté leurs produits de la ferme à bord du bateau, revenaient aux écuries pour y laisser le cheval et la voiture. Cela durait le temps d'un voyage aller et retour pour vendre des produits au marché à Québec. Le prix du billet à bord du bateau en était ainsi réduit d'autant.

Au début du siècle dernier sera construit un garage pour la Compagnie d'Autobus de l'Île d'Orléans, Limitée. Mais aujourd'hui, il n'existe plus de traces de ces premières entreprises.

À la fin du XIXe siècle, avec la venue des villégiateurs en ce village, quelques familles résidentes s'y font construire des maisons d'été situées tout près de la maison d'hiver, ce qui apportait un revenu supplémentaire non négligeable pour l'époque. Mais il faut savoir que ce type de maison était généralement inhabitable durant l'hiver. Parmi les cinq maisons encore existantes, l'une d'entre elles se retrouve au 7, rue Gagnon. Elle fut construite au début du XXe siècle. À l'hiver de 1932, elle sera habitée par monsieur Herménégilde Émond qui venait tout juste d'arriver en cette paroisse pour y pratiquer son métier de menuisier.

Encore célibataire, il sera souvent appelé en hiver à parcourir des distances de plus de 4.8 kilomètres à pied dans la neige avec son coffre d'outils sur son dos. À l'endroit où il doit exécuter des travaux, il y sera logé et chauffé par cette famille. Mais comme la maison qu'il habite est froide en hiver, il aura quand même la chance de se voir offrir gratuitement un vieux poêle à bois qui lui fournira un peu de chaleur.

Au cours de l'année 1938, monsieur Émond acquiert alors la maison d'hiver et la maison d'été. Cette dernière sera alors louée à de nouveaux résidents mais non s'en l'avoir isolée adéquatement pour la saison hivernale. Cette ancienne maison d'été appartient aujourd'hui à Richard Émond. Elle fut agrandie depuis quelques années déjà et elle sert depuis de garage pour débosseler et pour peinturer des voitures automobiles.

DANIEL B. GUILLOT

Bibliographie sommaire:

« La Côte de Charlevoix et le tourisme » par Jean Cimon. La Revue de l'Université Laval. Vol. XVII, No. 2, Québec, octobre 1962.

Photographie. Collection de la famille Émond.

Comité des loisirs de Sainte-Pétronille

Terrains de tennis



À la dernière assemblée, le conseil a décidé de faire la réfection des 3 tennis de notre municipalité. Par mesure de sécurité, il fut entendu de débuter les travaux après les activités estivales du terrain de jeux. Les travaux devraient être en cours dès la fin août et nous pouvons espérer qu'à la mi-septembre, les joueurs pourront en profiter. Nous comptons mettre sur pied, cours, ligues et rencontres amicales. Tous nos remerciements à Claude Archambault qui a piloté ce dossier ainsi que Marcel Laflamme jr., conseiller responsable de ces travaux de réfection.

Pour information: Claude Archambault (828-9098)

Club de marche : le CREM

Beau temps mauvais temps, on les voit passer en riant, joyeux, tous ensemble ou par petites bandes. Le décollage a lieu vers les neuf heures chaque matin près de la mairie. Si le cœur vous dit de respirer Sainte-Pétronille et d'admirer fleurs, maisons et paysages, contactez la présidente du club pour vous joindre au groupe.

Lucille Pettigrew (828-9404)

Cours de Yoga Goûtez au bien-être intérieur!

À l'aide:

Des Postures, de la Relaxation, de la Respiration, de la Méditation

Énergie – Tonification – Assouplissement – Intériorité - Présence

Apprenez à :

- > Bien respirer
- > Assouplir et fortifier votre corps
- ➢ Gérer votre stress
- > Ouvrir l'espace du cœur pour accueillir le silence intérieur

L'approche Viniyoga permet d'ajuster le travail selon l'âge et les capacités de chacun, et ainsi vise à améliorer la santé et procurer une sensation générale de bien-être.

Où: Au centre communautaire Raoul-Dandurand

Quand: Dès les 15 et 16 septembre 2004

Inscription: Les 1^{er} et 2 septembre à 19 heures 30

Professeure: Nicole Senécal et collaboratrices
Diplômée du centre canadien de Yoga et de É.T.Y. (école internationale de

Claude Maréchal)

Formatrice d'enseignants de Yoga

Téléphone: 828-9565



Terrain de jeux

Cet été, près de trente jeunes ont profité de diverses activités offertes par le terrain de jeux : baignade, tennis, jeux, bricolage, théâtre, danse, hébertisme, lecture, survie en forêt, sorties diverses dont au centre de plein air de Duchesnay, au Relais, à l'Île et au Musée de la Civilisation. Nous tenons à remercier très sincèrement Carl Bussière qui a coordonné toutes ces activités



avec brio, enthousiasme et grande disponibilité. Carl se joint également à nous pour remercier les moniteurs : Félix-Étienne Caron, Amélie Dussault, Frédérique Rondeau-Leblanc ainsi que Michelle Barton, étudiante de Nouvelle-Écosse. Bravo pour leur très belle participation, leur esprit d'équipe et leur engagement. Merci aussi à Dany Laflamme, Jean Fiset et Lucien Lévesque pour leur soutien sans faille.

Club de bridge

Tout au cours de l'été, plusieurs personnes se sont amusées au bridge; quelques tables ont été formées. Septembre est certes un beau mois pour se mettre à table! Joignez-vous au groupe les lundis soirs à compter de 7 heures. Nous songeons également à embaucher un professeur pour aider débutants et initiés.

Pour information :

Hélène St-Cyr (828-9344)

Huguette Gosselin (828-2468)

Autres activités

Nous sommes aussi à préparer d'autres activités pour l'automne entre autre, le tournoi de golf de la municipalité. Nous vous tiendrons informés le plus tôt possible. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour vous joindre à l'équipe ou nous faire part de projets nouveaux.

Bel automne à vous toutes et tous!

Nicole Sénécal, conseillère aux loisirs Les membres du comité des loisirs

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel (stepetronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le

8 septembre 2004.

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs: Daniel B. Guillot

Gilles Gallichan Nicole Sénécal

Rédaction et infographie : Patricia Couture



